AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉCLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VILLANDRY

Par arrêté n°2026_0138 du 5 octobre 2026, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Villandry. Au terme de cette enquête, la procédure sera approuvée par le Conseil métropolitain.

A cet effet, Monsieur Jean-Louis METERREAU a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Pierre TONNELLE, commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Villandry, siège de l'enquête publique, durant 33 jours,

du lundi 2 novembre 2026 à 14h30 au vendredi 4 décembre 2026 à 18h00

aux jours et heures d'ouverture suivants : **le lundi de 14h30 à 19h00, du mardi au vendredi de 14h30 à 18h00**, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête. Un dossier identique et un registre d'enquête seront déposés au siège de Tours Métropole Val de Loire (60 av. Marcel Dassault à TOURS) du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville de Villandry : www.villandry.fr et sur le site internet de la Métropole www.tours-metropole.fr.

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public à la bibliothèque de Villandry au 2 impasse du Bienheureux Pierre Ploquin, du lundi au vendredi de 14h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h30.

Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur Jean-Louis METERREAU, commissaire-enquêteur à la Mairie de Villandry - 2 rue de Munat - 37510 Villandry. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.plu.villandry@tours-metropole.fr.
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont jointes au dossier d'enquête publique et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Villandry :

- **lundi 2 novembre 2026 de 14h30 à 17h30,**
- **vendredi 13 novembre 2026 de 15h00 à 18h00,**
- **jeudi 26 novembre 2026 de 15h00 à 18h00,**
- **vendredi 4 décembre 2026 de 15h00 à 18h00.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Villandry et au siège de la Métropole pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la Métropole pendant un an.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication des documents, à leur frais, auprès du service urbanisme de la Mairie Villandry. Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone au 02 47 50 02 08 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : accueil@villandry.fr.